

Le Temps

I. Le Temps. 1931-04-08.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

LES OISEAUX DE MIREILLE

Chronique
Marseille, avril 1934.

L'année mistralienne a fini le 25 mars, et quelques discours ont été prononcés ce jour-là, comme disaient les anciens, à bouche ronde. Je sais bien que j'arrive en retard au pèlerinage. Mais quel me voici en Provence, et je souhaierais prolonger de quelques jours le jubilé du bon poète.

Que le lecteur se rassure. Je ne lui parlerai pas du génie latin. Pour honorer les poètes, le mieux est de les lire, tout simplement. Vous rappelez-vous, au début de *Mireille*, les deux strophes où Mistral part du figuier? L'homme avide comme un *loup* aux branches avides des fruits. Mais Dieu en réserve une, inaccessible, parfumée et vierge, où l'oiseau de Dieu vient quitter sa tige. « Beau Dieu, Dieu ami, sur les ailes — de notre langue provençale — fais que je puisse atteindre la branche des oiseaux. »

Ainsi apparaissent, à la quatrième strophe, les oiseaux de Provence. Ils ne quitteront plus le ciel du monde. Essayons, sur la côte bleue de Font-Vieille et dans la plaine de Crau, de découvrir leur vol et d'écouter leur chant. A vrai dire, il est mieux, vu que ce sujet fut traité dans une revue de philologie romane, par un jeune érudit plein de foi. Il est dressé le catalogue des oiseaux de Mistral, et, racontant leurs mœurs, décrivant leur plumage, il est montré avec quel art naturel et miraculeux le poète a fait entrer dans le dessein de ses vers les moyens de leur république. Chacune de ces tribus ailées accourt à sa juste place, et vient se poser sur la métaphore qu'il attendait. Ce n'est point là un art de poète sans villes, qui écrit n'importe quoi. *Mireille* est une œuvre posée par les pères et pour les gens des mas. Chaque oiseau des Baux y achève un vers qui était fait pour lui. Il faudrait faire voir ces fines têtes mobiles, ces ailes frémissantes et le ramage de tous ces petits hâts dans la lumière des douze chants.

Puisque le hasard des voyages m'avait conduit ici, j'ai eu envie de les voir autrement que sur le papier, ces oiseaux qui chantent dans *Mireille*. Quelle joie! Cette *carduelis*, qui est Vincent comme le fils du maître Ramon? Oh! je le sais, l'art, la sagesse, la poésie conseillent, quand on a une curiosité de ce genre, d'aller faire le guet entre le mas des Micoocoules et le Rhône. C'est là qu'un rossignol, à la fin du premier chant, se fait entendre. Vincent déploie devant la jeune fille toutes les histoires qu'il sait. C'est là que les amoureux se font entendre. C'est là que le poète, au milieu d'un chant, nous fait saluer la dernière fleur du jour, et l'heure où le traitre carmaguais assassine le vainqueur. C'est là que les fauvettes et les pendulaires racontent le secret des amants.

Cette critique de dénichier de merles est la seule bonne. Elle est malheureusement d'un exercice difficile. Faute de mieux, j'aime mieux en faire l'aveu tout de suite, je suis allé voir les pauvres petits oiseaux alignés derrière des vitrines, au musée d'histoire naturelle qui occupe l'aile droite du palais de Longchamp. Ce palais, au sommet d'une colline qui est brasse de sa colonnade, et d'où les eaux jaillissent, est un endroit bien curieux. Bien des lecteurs en ont sans doute visité l'aile gauche qui contient les deux panneaux célèbres de Puvis, une prodigieuse figure de Rembrandt, liquide de lumière, une collection intéressante de peintres provençaux et de la région de Toulon. C'est au premier étage, au milieu d'un jardin, la marmaille y entre, sous l'œil paternel, mais inquiet, des gardiens. J'ai vu trois bonhommes, dont l'un pouvait avoir six ans, en arrêt devant la faune qui regarde son épau. « Ils viennent voir la crèche, me dit le gardien, et après cela ils se glissent partout. Je me souviens alors que, dans le *saïte* voisin, se trouvait une collection de ces petits personnages de Noël, qu'on appelle des santons. Une poupée représentait le monteur lui-même, devant d'autres santons à son échelle, c'est-à-dire minuscules. Ces gamins de Marseille, charmés par la pastorale héréditaire et amenés de là, par le hasard de leurs pas oisifs, à rencontrer face à face le *Milon de Crotone* décharné par un lion, me rappelaient les petits Hébreux dans la fournaise, et me semblaient sympathiques. Ils avaient de bonnes figures vives et étonnées. « Regardez, leur dit le gardien, avec un accent inimitable, mais ne touchez pas. »

Je délaissai pour cette fois l'aile des beaux-arts, et j'en traitai dans celle qui lui fait face, et que les touristes dédaignent. L'accès en est pittoresque. Je dépassai un entassement poussiéreux de vertèbres de baleines, et me trouvai sous la trompe fureuse d'un éléphant des Indes, qui semblait prêt à charger. Je me glissai par une porte que gardaient deux girafes affolées, et me trouvai dans une vaste salle dont les murs étaient peints de montres gigantesques, d'une couleur noire et d'un aspect effrayant. Un plésiosaure fendait une mer de plomb. Des corps informes inspiraient la terreur. Un dinotherium aux défenses menaçantes semblait en proie à la colère. Plus bas des vitrines étaient bondées de fauves. Et tout à coup une vieille histoire, qui avait fait grand bruit, me revint à l'esprit. La tigresse, la femme à tuer, elle était là, la queue ouverte comme un abîme de vermillon, les yeux étincelants, la tête appuyée sur une monture de fer. L'inscription disait : « Tigresse *Imperia*, tuée le 17 septembre 1900, par le docteur Hendricksen dans les blocs de la Joliette, où

elle s'était réfugiée... Le crâne a été traversé par la balle d'un revolver *browning*. »
A l'étage supérieur, les oiseaux garnissent les murs d'une salle immense. Mais où retrouver, dans leur foule éblouissante, le pas-reau et le jaseur de Provence? A droite, ce sont nos plumages soyeux. Ce n'est pas en vain que Marseille est la porte des mers. Des files entières de peruches vertes comme des pommes, des cacatois blancs, des aras de pourpre et d'azur me rappellent le temps où tout le côté est du Vieux-Port était occupé par les marchands d'oiseaux des îles. Je tournai à gauche, et je vis des personnages plus étonnants encore, la pintade de Zanzibar, royale de bleu et de blanc, et le nazaré de l'Himalaya, à poil blanc sur fond noir, et le cou bleu et rouge. Enfin, dans la salle voisine, après avoir passé sous l'œil fixe des rapaces, j'atteignis trois charmantes vitrines, où l'armée des petits oiseaux de Provence était en brochette. Ils sont si menus, si secs et si hardis qu'ils évoquent à eux seuls tout le paysage, les monts calcaires, qui semblent se dresser au milieu d'un désert de pierres, les cailloutils des rivières qui, écorchés la plaine, les touffes de bronze des verdure, le ciel vide. Qui dirait votre grâce, gorges-bien, qui avez la gorge marquée d'une longue tache blanche, qu'entourent un collier couleur de perle; et vous, bruant, qui jetez sur vos plumes grises une cravate de commandeur rouille ou noire; et toi, zézé, à la forme allongée, à la gorge blanche, qui parais un petit moine un plastron d'émail rose! Ces vitrines pleines de bijoux n'ont pas l'aspect sinistre que l'on donne à la survie et la mort. Il y a là tout un peuple plus ancien que l'homme, très joli, très intelligent et très cruel, qui semble prêt à s'envoler. Je regardais tour à tour le venuron citrin, le linot monard, les traquets à lilliputiens aux longues pattes, au ventre blanc et au bec noir, les longs favoris, mais, dans cette foule immense, je cherchais deux oiseaux.

Tous deux apparaissent au deuxième chant. *Mireille* est occupée à cueillir les feuilles d'un mûrier; Vincent a grimpé près d'elle comme un loir. « Alors, tu me trouves gentille plus que la sour? Et ta fille... » Beaucoup plus répondit-il. — Et qu'il est de plus? — Mère dit que le charbonneret de plus que le troglodyte grec, sinon la beauté même, et le chant et la grâce. Je cherchais le chardonneret, le carduelis semblable à *Mireille*. C'est, en effet, un très joli oiseau dont la face est peinte de feu. Mais il y a de ses fineses que l'on n'entend bien que si on est ornithologue. Je cède donc la parole à MM. Jaubert et Barthélemy-Lapommeraye, lesquels publièrent à Marseille, en 1850, un beau livre sur les *Richesses ornithologiques du midi de la France*. J'y ai trouvé l'ouvrage la veille chez un bouquiniste. Voici ce qu'il dit du chardonneret, *carduelis elegans*: « La livrée de cet oiseau est une des plus remarquables que nous offre la faune tertiaire. Le mâle adulte a toute la face d'un beau rouge carmin avec le vertex occupé par une bande noire... Le chardonneret se reproduit en Provence, dans les hautes montagnes de l'Autan. On le voit alors par bandes... Explorer le bord des bois et les plaines cultivées, cherchant les graines dont il se nourrit, et principalement celles de chanvre et de chardon. La femelle construit son nid avec infiniment d'art et s'établit de préférence sur les arbrisseaux et les buissons. Sa confiance et le peu de soin qu'elle met à le cacher sont surtout remarquables. Elle se livre à ce devoir. Le chardonneret est le plus joli, le plus gracieux, le plus coquet des oiseaux de nos climats. — Ah! comme Vincent a raison de lui comparer la *chatoune* qu'il aime, et qu'il est agréable de voir un petit vainqueur d'accord avec deux savants hommes! »

Tout à coup, en défilant une branche, *Mireille* aperçoit un nid. « Qu'est-ce? demandez-moi tout bas. Des pigeons? Comment? De belles petites bêtes. De *pinparin*? — De que? — De *beu sarraït blu*. — Non seulement la scène est délicieuse, mais elle est capitale, car ceux qui dénichent ensemble des pinparins, l'année ne se passe pas que la sainte Église ne les unisse! Ce sont là les vraies fiançailles de Vincent et de *Mireille*. En pèlerinage mistralien, je cherchais la mésange bleue.

Je la découvris dans une dernière vitrine, où l'on avait rassemblé les oiseaux à gros-becs, bouvreuils, verdiers, passerues, gros-becs, pinsons en volants fumés. Elle était là, minuscule. Elle n'est pas la moitié du rossignol, son voisin, qui est lui-même très petit. Elle a un bec effilé, des yeux en tête d'épingle, des pattes en aiguilles et un gilet jaune vert, fermé sur le devant d'une large tache presque noire. Ses deux ailes et ses griffes, le bord d'un bleu gris-bleu. Le décor de la tête est bien marqué de deux longues raies noires. Sous l'œil, deux cernes noirs, comme deux rides, donnent à cette petite tête un air sérieux et pensif. Jaubert et Lapommeraye racontent de ces messages bleues un trait épouvantable. Un nid, dans le parc de Gréoux, station bien connue de la Haute-Provence, fut gâté par un orage de mai. « Le lendemain matin, ouvrez sans que personne ne soit levé, et vous allez aller. Ils gisaient sans mouvement sur un plancher humide. La mère qui semblait les avoir abandonnés, entra bientôt, sans rien pû indiquer ses sinistres projets. Ce se passa-t-il alors?... Sans doute une de ces horribles scènes de carnage dont l'histoire des mères ne peut offrir que de rares exemples; car quelques heures après, le sol était, autour de l'arbre, jonché de plumes et de plumes. Et dans le jour, au milieu des matériaux bouleversés, gisaient les cadavres que la mère, vu l'exiguïté des ouvertures, n'avait pu jeter dehors. Les voyant malades et souffreteux, la pauvrette avait voulu leur éviter, sans doute, les dou-

leurs d'une longue agonie, et sans perdre plus de temps à d'inutiles soins, voler à de nouvelles amours. »
« Détournons-nous de cette Médée des messages. Elle a une cousine, la penduline, ou la rémiz, qui suspend son nid aux branches les plus fines des saules et des peupliers, et qui se fait connaître par un petit sifflement aigu et languoureux. C'est là sans doute ce qui fait dire à *Mireille* que la penduline raconte les secrets des amants. Mais c'est à chaque page du poème que nous ferons lever un oiseau. Au chant III, un vieux père naïf, se sentant près de mourir, se confesse d'avoir autrefois été une bergersonnette. Au chant VIII, quand *Mireille* s'enferme, les courlis s'envolent. Au chant IX, parmi les mauvais présages, les fourmis dévorent une nichée de francolins. Au chant XII, quand *Mireille* meurt, ces mêmes flamants roses, déjà témoins de la traîtrise d'Ouurris, accourent des bords du Rhône. Telle est la poésie de Mistral. Elle coule avec le fleuve, elle chante avec le vent, elle germe avec la terre. Le jour y décline et y renait, les arbres y donnent leur ombre. Elle est transparente comme l'air de Crau, et comme lui traversée par des vols innombrables.

UNE VISITE A M. RAYMOND POINCARÉ

Notre confrère, M. Marcel Hutin, a été reçu hier matin par M. Raymond Poincaré. Le récit qu'il nous a fait dans l'*Echo de Paris* d'aujourd'hui montre que l'illustre homme d'Etat, après la lutte qu'il a soutenue contre la maladie, reprend peu à peu de son activité d'antan. La nouvelle sera accueillie avec joie. M. Poincaré a des projets et veut l'avenir dans une proportion plus ou moins grande à trois de ses préoccupations les plus constantes : la barrette, la politique et son prolongement : la rédaction de ses souvenirs. Depuis son départ de Paris, M. Poincaré a été l'hôte de la rue Marbeau, se présenta une foule d'administrateurs anxieux. M. Raymond Poincaré, sur l'ordre formel des médecins, s'est tenu dans une stricte retraite. On songe à ce qu'il dut en coûter à son esprit de se consacrer à l'écriture. Aujourd'hui, le président est parvenu à l'heureux stade de la convalescence. Le visage est demeuré énergique, le teint « presque meilleur qu'avant sa maladie ». M. Poincaré a par lui-même la politique et la netteté de jadis. Des souffrances locales, — douleurs dans les articulations du bras gauche, — s'atténuent, selon les médecins, et disparaîtront avec la belle saison.

La fin du mois, M. Poincaré compte partir avec Mme Poincaré pour Sampigny, où il restera pendant quinze jours. Il passera ensuite quinze jours à Triacourt, chez sa belle-sœur, Mme Lucien Poincaré.

La politique ne jouera pas le rôle majeur dans la vie du président, — en raison des fatigues qu'elle comporte, surtout lorsque les questions qu'elle suscite sont traitées avec la conscience qui caractérise M. Poincaré. — Il a en outre, depuis son départ de Paris, un grand nombre de visiteurs. Le conseil général de la Meuse. Quant à reculer son départ pour la Meuse, il compte aussi se rendre au Congrès du 13 mai, à Versailles, pour l'acceptation de l'invitation de « Amis de l'Université de Strasbourg » et d'aller présider leur assemblée annuelle.

Le Palais, où le bétail doit lui être confié, a prononcé le décret de la démission de M. Poincaré de ce qu'il a été, hier, l'hôte du préfet du Cher.

M. de Chappedelaine, ministre de la marine marchande, a été hier l'hôte de la commune de Malgouan (Cotes-du-Nord). Dans un discours qu'il prononça, il remercia les habitants de leur bienvenue qui lui étaient adressés, il a signalé les efforts accomplis par le gouvernement en faveur de la démocratie et consacré par le budget que le cabinet vient de faire voter par le Parlement.

M. Guernier à Saint-Malo. M. Charles Guernier, ministre des P. T. T., a représenté le gouvernement, hier, à Saint-Malo, aux fêtes de la ville. Le départ de la tête de M. Guernier est originaire de Saint-Malo et représente le département d'Ille-et-Vilaine à la Chambre.

M. de la Roche à Saint-Malo. M. de la Roche, préfet de la Seine-Inférieure, a été hier l'hôte de la commune de Malgouan (Cotes-du-Nord). Dans un discours qu'il prononça, il remercia les habitants de leur bienvenue qui lui étaient adressés, il a signalé les efforts accomplis par le gouvernement en faveur de la démocratie et consacré par le budget que le cabinet vient de faire voter par le Parlement.

M. Guernier à Saint-Malo. M. Charles Guernier, ministre des P. T. T., a représenté le gouvernement, hier, à Saint-Malo, aux fêtes de la ville. Le départ de la tête de M. Guernier est originaire de Saint-Malo et représente le département d'Ille-et-Vilaine à la Chambre.

M. de la Roche à Saint-Malo. M. de la Roche, préfet de la Seine-Inférieure, a été hier l'hôte de la commune de Malgouan (Cotes-du-Nord). Dans un discours qu'il prononça, il remercia les habitants de leur bienvenue qui lui étaient adressés, il a signalé les efforts accomplis par le gouvernement en faveur de la démocratie et consacré par le budget que le cabinet vient de faire voter par le Parlement.

M. Guernier à Saint-Malo. M. Charles Guernier, ministre des P. T. T., a représenté le gouvernement, hier, à Saint-Malo, aux fêtes de la ville. Le départ de la tête de M. Guernier est originaire de Saint-Malo et représente le département d'Ille-et-Vilaine à la Chambre.

M. de la Roche à Saint-Malo. M. de la Roche, préfet de la Seine-Inférieure, a été hier l'hôte de la commune de Malgouan (Cotes-du-Nord). Dans un discours qu'il prononça, il remercia les habitants de leur bienvenue qui lui étaient adressés, il a signalé les efforts accomplis par le gouvernement en faveur de la démocratie et consacré par le budget que le cabinet vient de faire voter par le Parlement.

M. Guernier à Saint-Malo. M. Charles Guernier, ministre des P. T. T., a représenté le gouvernement, hier, à Saint-Malo, aux fêtes de la ville. Le départ de la tête de M. Guernier est originaire de Saint-Malo et représente le département d'Ille-et-Vilaine à la Chambre.

M. de la Roche à Saint-Malo. M. de la Roche, préfet de la Seine-Inférieure, a été hier l'hôte de la commune de Malgouan (Cotes-du-Nord). Dans un discours qu'il prononça, il remercia les habitants de leur bienvenue qui lui étaient adressés, il a signalé les efforts accomplis par le gouvernement en faveur de la démocratie et consacré par le budget que le cabinet vient de faire voter par le Parlement.

M. Guernier à Saint-Malo. M. Charles Guernier, ministre des P. T. T., a représenté le gouvernement, hier, à Saint-Malo, aux fêtes de la ville. Le départ de la tête de M. Guernier est originaire de Saint-Malo et représente le département d'Ille-et-Vilaine à la Chambre.

M. de la Roche à Saint-Malo. M. de la Roche, préfet de la Seine-Inférieure, a été hier l'hôte de la commune de Malgouan (Cotes-du-Nord). Dans un discours qu'il prononça, il remercia les habitants de leur bienvenue qui lui étaient adressés, il a signalé les efforts accomplis par le gouvernement en faveur de la démocratie et consacré par le budget que le cabinet vient de faire voter par le Parlement.

M. Guernier à Saint-Malo. M. Charles Guernier, ministre des P. T. T., a représenté le gouvernement, hier, à Saint-Malo, aux fêtes de la ville. Le départ de la tête de M. Guernier est originaire de Saint-Malo et représente le département d'Ille-et-Vilaine à la Chambre.

matres en volonte, vous avez apprécié mieux que d'autres tout ce qu'il a fait d'énergie persévérante au gouvernement dont j'ai l'honneur de faire partie pour avoir voulu tout juste le réajustement à l'égard du budget de la France. Avec le concours d'une majorité fidèle, il a triomphé.

Le président du conseil, M. Pierre Laval, désirement, d'un déconcerter les habiles, quand le désarroi commença à dissocier les résistances, il frappa le coup décisif de la question de confiance.

Un hommage à l'abbé Wetterlé

Les patriotes du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont tenu à fêter le soixante-dixième anniversaire de l'abbé Wetterlé, journaliste de talent, l'abbé Wetterlé fut, après avoir rempli les fonctions de conseiller général du Haut-Rhin, député au Reichstag, en 1888. En 1900, puis en 1911, il fut élu au Landesausschuss, et au Landtag d'Alsace-Lorraine. Son influence fut constituée à Colmar, avec Daniel Blumenthal et Jacques Preis, l'Union nationale du Midi, française fut toujours maintenue. L'abbé Wetterlé fut, à plusieurs reprises, à souffrir des persécutions allemandes. En 1919, il fut élu député du Reichstag, et en 1924, il fut élu député du Reichstag. L'abbé Wetterlé fut, à plusieurs reprises, à souffrir des persécutions allemandes. En 1919, il fut élu député du Reichstag, et en 1924, il fut élu député du Reichstag.

Le circonscription de Ribeauvillé avait été représentée au Reichstag, de 1874 à 1898, par l'abbé Simon, supérieur des Sœurs de Niederrhein. Quand l'abbé Wetterlé se présenta pour prendre sa succession, le gouvernement impérial qui avait accordé à l'abbé Wetterlé le droit de continuer à exercer ses fonctions de conseiller général de Colmar pensa qu'il serait préférable de voir un autre catholique représenter Ribeauvillé au Reichstag. L'abbé Wetterlé, qui était ministre de Strasbourg, fut nommé député du Reichstag, et en 1924, il fut élu député du Reichstag.

Le circonscription de Ribeauvillé avait été représentée au Reichstag, de 1874 à 1898, par l'abbé Simon, supérieur des Sœurs de Niederrhein. Quand l'abbé Wetterlé se présenta pour prendre sa succession, le gouvernement impérial qui avait accordé à l'abbé Wetterlé le droit de continuer à exercer ses fonctions de conseiller général de Colmar pensa qu'il serait préférable de voir un autre catholique représenter Ribeauvillé au Reichstag. L'abbé Wetterlé, qui était ministre de Strasbourg, fut nommé député du Reichstag, et en 1924, il fut élu député du Reichstag.

Le circonscription de Ribeauvillé avait été représentée au Reichstag, de 1874 à 1898, par l'abbé Simon, supérieur des Sœurs de Niederrhein. Quand l'abbé Wetterlé se présenta pour prendre sa succession, le gouvernement impérial qui avait accordé à l'abbé Wetterlé le droit de continuer à exercer ses fonctions de conseiller général de Colmar pensa qu'il serait préférable de voir un autre catholique représenter Ribeauvillé au Reichstag. L'abbé Wetterlé, qui était ministre de Strasbourg, fut nommé député du Reichstag, et en 1924, il fut élu député du Reichstag.

Le circonscription de Ribeauvillé avait été représentée au Reichstag, de 1874 à 1898, par l'abbé Simon, supérieur des Sœurs de Niederrhein. Quand l'abbé Wetterlé se présenta pour prendre sa succession, le gouvernement impérial qui avait accordé à l'abbé Wetterlé le droit de continuer à exercer ses fonctions de conseiller général de Colmar pensa qu'il serait préférable de voir un autre catholique représenter Ribeauvillé au Reichstag. L'abbé Wetterlé, qui était ministre de Strasbourg, fut nommé député du Reichstag, et en 1924, il fut élu député du Reichstag.

Le circonscription de Ribeauvillé avait été représentée au Reichstag, de 1874 à 1898, par l'abbé Simon, supérieur des Sœurs de Niederrhein. Quand l'abbé Wetterlé se présenta pour prendre sa succession, le gouvernement impérial qui avait accordé à l'abbé Wetterlé le droit de continuer à exercer ses fonctions de conseiller général de Colmar pensa qu'il serait préférable de voir un autre catholique représenter Ribeauvillé au Reichstag. L'abbé Wetterlé, qui était ministre de Strasbourg, fut nommé député du Reichstag, et en 1924, il fut élu député du Reichstag.

Le circonscription de Ribeauvillé avait été représentée au Reichstag, de 1874 à 1898, par l'abbé Simon, supérieur des Sœurs de Niederrhein. Quand l'abbé Wetterlé se présenta pour prendre sa succession, le gouvernement impérial qui avait accordé à l'abbé Wetterlé le droit de continuer à exercer ses fonctions de conseiller général de Colmar pensa qu'il serait préférable de voir un autre catholique représenter Ribeauvillé au Reichstag. L'abbé Wetterlé, qui était ministre de Strasbourg, fut nommé député du Reichstag, et en 1924, il fut élu député du Reichstag.

Le circonscription de Ribeauvillé avait été représentée au Reichstag, de 1874 à 1898, par l'abbé Simon, supérieur des Sœurs de Niederrhein. Quand l'abbé Wetterlé se présenta pour prendre sa succession, le gouvernement impérial qui avait accordé à l'abbé Wetterlé le droit de continuer à exercer ses fonctions de conseiller général de Colmar pensa qu'il serait préférable de voir un autre catholique représenter Ribeauvillé au Reichstag. L'abbé Wetterlé, qui était ministre de Strasbourg, fut nommé député du Reichstag, et en 1924, il fut élu député du Reichstag.

Le circonscription de Ribeauvillé avait été représentée au Reichstag, de 1874 à 1898, par l'abbé Simon, supérieur des Sœurs de Niederrhein. Quand l'abbé Wetterlé se présenta pour prendre sa succession, le gouvernement impérial qui avait accordé à l'abbé Wetterlé le droit de continuer à exercer ses fonctions de conseiller général de Colmar pensa qu'il serait préférable de voir un autre catholique représenter Ribeauvillé au Reichstag. L'abbé Wetterlé, qui était ministre de Strasbourg, fut nommé député du Reichstag, et en 1924, il fut élu député du Reichstag.

Le circonscription de Ribeauvillé avait été représentée au Reichstag, de 1874 à 1898, par l'abbé Simon, supérieur des Sœurs de Niederrhein. Quand l'abbé Wetterlé se présenta pour prendre sa succession, le gouvernement impérial qui avait accordé à l'abbé Wetterlé le droit de continuer à exercer ses fonctions de conseiller général de Colmar pensa qu'il serait préférable de voir un autre catholique représenter Ribeauvillé au Reichstag. L'abbé Wetterlé, qui était ministre de Strasbourg, fut nommé député du Reichstag, et en 1924, il fut élu député du Reichstag.

Le circonscription de Ribeauvillé avait été représentée au Reichstag, de 1874 à 1898, par l'abbé Simon, supérieur des Sœurs de Niederrhein. Quand l'abbé Wetterlé se présenta pour prendre sa succession, le gouvernement impérial qui avait accordé à l'abbé Wetterlé le droit de continuer à exercer ses fonctions de conseiller général de Colmar pensa qu'il serait préférable de voir un autre catholique représenter Ribeauvillé au Reichstag. L'abbé Wetterlé, qui était ministre de Strasbourg, fut nommé député du Reichstag, et en 1924, il fut élu député du Reichstag.

Le circonscription de Ribeauvillé avait été représentée au Reichstag, de 1874 à 1898, par l'abbé Simon, supérieur des Sœurs de Niederrhein. Quand l'abbé Wetterlé se présenta pour prendre sa succession, le gouvernement impérial qui avait accordé à l'abbé Wetterlé le droit de continuer à exercer ses fonctions de conseiller général de Colmar pensa qu'il serait préférable de voir un autre catholique représenter Ribeauvillé au Reichstag. L'abbé Wetterlé, qui était ministre de Strasbourg, fut nommé député du Reichstag, et en 1924, il fut élu député du Reichstag.

Le circonscription de Ribeauvillé avait été représentée au Reichstag, de 1874 à 1898, par l'abbé Simon, supérieur des Sœurs de Niederrhein. Quand l'abbé Wetterlé se présenta pour prendre sa succession, le gouvernement impérial qui avait accordé à l'abbé Wetterlé le droit de continuer à exercer ses fonctions de conseiller général de Colmar pensa qu'il serait préférable de voir un autre catholique représenter Ribeauvillé au Reichstag. L'abbé Wetterlé, qui était ministre de Strasbourg, fut nommé député du Reichstag, et en 1924, il fut élu député du Reichstag.

Le circonscription de Ribeauvillé avait été représentée au Reichstag, de 1874 à 1898, par l'abbé Simon, supérieur des Sœurs de Niederrhein. Quand l'abbé Wetterlé se présenta pour prendre sa succession, le gouvernement impérial qui avait accordé à l'abbé Wetterlé le droit de continuer à exercer ses fonctions de conseiller général de Colmar pensa qu'il serait préférable de voir un autre catholique représenter Ribeauvillé au Reichstag. L'abbé Wetterlé, qui était ministre de Strasbourg, fut nommé député du Reichstag, et en 1924, il fut élu député du Reichstag.

Le circonscription de Ribeauvillé avait été représentée au Reichstag, de 1874 à 1898, par l'abbé Simon, supérieur des Sœurs de Niederrhein. Quand l'abbé Wetterlé se présenta pour prendre sa succession, le gouvernement impérial qui avait accordé à l'abbé Wetterlé le droit de continuer à exercer ses fonctions de conseiller général de Colmar pensa qu'il serait préférable de voir un autre catholique représenter Ribeauvillé au Reichstag. L'abbé Wetterlé, qui était ministre de Strasbourg, fut nommé député du Reichstag, et en 1924, il fut élu député du Reichstag.

Le circonscription de Ribeauvillé avait été représentée au Reichstag, de 1874 à 1898, par l'abbé Simon, supérieur des Sœurs de Niederrhein. Quand l'abbé Wetterlé se présenta pour prendre sa succession, le gouvernement impérial qui avait accordé à l'abbé Wetterlé le droit de continuer à exercer ses fonctions de conseiller général de Colmar pensa qu'il serait préférable de voir un autre catholique représenter Ribeauvillé au Reichstag. L'abbé Wetterlé, qui était ministre de Strasbourg, fut nommé député du Reichstag, et en 1924, il fut élu député du Reichstag.

kamer avait dit vrai : le député de Ribeauvillé venait d'inaugurer une nouvelle méthode qui allait donner une impulsion plus vigoureuse à la vie politique du Reichstag.

Certes, M. von Püttkammer avait bien parlé d'une « collection d'histoires plus ou moins inventées », mais enfin le régime de la dictature, l'élimination des socialistes, la suppression des libertés, la pression incessante de milieux officiels sur les masses électorales, l'engagement de la presse par un simple préfet, la dégradation de l'Alsace-Lorraine au rang d'une colonie, la boue symbolique du Reichstag n'étaient pas des « histoires inventées ».

La dictature, c'est-à-dire le « paragraphe », disparut en 1902 après que le conseil municipal de Sélestat eût géré le conseil municipal de Colmar-Kœnigsbourg à Guillaume II. M. von Püttkammer avait disparu également. Les députés de M. Wetterlé restèrent ceux que l'esprit dictatorial n'avait pas été supprimé en même temps que le paragraphe. Et les « histoires plus ou moins inventées » revinrent toujours plus nombreuses sur le tapis vert de la table autour de laquelle s'agitaient les membres du gouvernement impérial. L'histoire politique du pays est remplie de tous ces incidents qui énervent l'opinion publique et avaient un écho de plus en plus retentissant au parlement régional et au Reichstag. Ajoutez à cela la lutte pour le droit de suffrage universel, la lutte pour la Constitution que Berlin et Stuttgart se refusèrent à accepter et qui amena l'abbé Wetterlé à démissionner, son article mémorable : « Nous sommes roulés ».

L'abbé avait croisé le fer avec les « trois moussoules » allemands, les professeurs Martin, Altemeyer, Grosse. Des députés plus passionnés avec eux, furent menés M. Wetterlé en prison. Il s'était, comme on dit, payé la tête de ce phénomène dans son journal et il fut payé cela de deux mois de cellule en la prison départementale de Colmar. C'était en 1909 et, lors de la rentrée du Landesausschuss le 7 février 1910, le député de Ribeauvillé était vide. Mais sur le fait de la prison, un ami sûr et dévoué, le docteur Pfleger, avait déposé un magnifique bouquet. L'abbé Wetterlé est le seul député de l'époque qui ait été condamné à la prison pour un délit politique, si tant est qu'un politique avec un « professeur » du type prélat peut être considéré comme tel. Il ne faut pas oublier que la justice allemande frappait durement. De nos jours, les petits français se laissent traiter de *commis* par des juges allemands et dans une Constitution que le régime de la République songe même à intervenir. Il paraît que le régime, dit de liberté, veut cela.

REVUE DE LA PRESSE

PRELÈVE PARISIENNE

L'intention attribuée par certains journaux anglais à M. Henderson d'inviter MM. Brüning et Curris à se rendre en Angleterre au mois de mai prochain, a été démentie par le communiqué officiel de la République soviétique. L'événement que le régime, dit de liberté, veut cela.

L'entrevue de Londres apporte un nouveau démenti à la politique de M. Briand. Neuf mois à peine se sont écoulés depuis l'évacuation prématurée du Rhin. Et déjà l'Europe tend à se reconstruire contre nous et nos amis, la première nouvelle de l'Anschluss économique, M. Briand avait encore la possibilité de rétablir les affaires par une action énergique et indépendante où il aurait été suivi. Il est entré dans l'obligation de se rendre en Angleterre au mois de mai prochain, et de se rendre en Angleterre au mois de mai prochain, et de se rendre en Angleterre au mois de mai prochain.

La position des deux chanceliers est très simple : le chancelier allemand, M. Brüning, a été élu à la présidence de la République, sans sanction possible, sur leur droit à traiter librement de leurs affaires. Et, en attendant, ils agissent. Nous, nous nous appretions seulement à entendre leurs courtoises explications. La situation des affaires est très simple : le chancelier allemand, M. Brüning, a été élu à la présidence de la République, sans sanction possible, sur leur droit à traiter librement de leurs affaires. Et, en attendant, ils agissent. Nous, nous nous appretions seulement à entendre leurs courtoises explications.

La République continue à développer la théorie de ce qu'elle appelle le « socialisme », entreprise « hardie » dans laquelle le parti radical, soucieux d'action, entend entraîner la majorité du peuple d'aujourd'hui. Le parti radical, soucieux d'action, entend entraîner la majorité du peuple d'aujourd'hui. Le parti radical, soucieux d'action, entend entraîner la majorité du peuple d'aujourd'hui.

Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales. Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales. Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales.

Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales. Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales. Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales.

Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales. Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales. Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales.

Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales. Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales. Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales.

Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales. Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales. Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales.

Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales. Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales. Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales.

Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales. Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales. Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales.

Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales. Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales. Le socialisme, c'est la société prenant en main la gestion de toutes les grandes entreprises financières, industrielles, commerciales.

que le socialisme anglais ait retenu de courir à l'assaut de la nation s'assurant le contrôle des grandes affaires, à une heure où chacun sait comment ce contrôle s'acquiert et s'exerce, c'est une révolution sans doute, mais une révolution pacifique, immédiatement réalisable. La technique en est toute prête : pour agir, il suffit de vouloir.

PRESSE DÉPARTEMENTALE

Les incidents dont M. Edouard Herriot est, à Lyon, à la fois le héros et la victime, ont leur côté pittoresque. La note que nous publions la semaine dernière, à propos de la plainte et du parti. Choisissons deux notes de ce concert.

« Le télégramme de Toulouse (conservateur) examine les conséquences possibles « du geste libérateur » du maire de Lyon.

« Est-ce la fin du cartel ? N'est-ce qu'un épisode local qui sera sans influence sur les combinaisons électorales de 1932 ?

« Nous optons pour la deuxième hypothèse. Aussi bien, si chaque amitié échangée avait recouru à la solidarité des députés de gauche, qui ont rompu le cartel, il y a belle lurette que ce serait chose faite.

« Si quelque chose pouvait nous étonner d'ailleurs, ce ne serait pas que deux parts souvent en bataille l'un contre l'autre se ressoudent, comme il s'est fait, la réaction n'est pas le radicalisme acceptant de continuer le rôle de dupe qui leur est perpétuellement confié dans la Sainte-Alliance cartelliste.

« Si l'on partageait les bénéfices, on concevrait que les socialistes demeurant associés, mais l'un empêché régulièrement pendant que l'autre débourse.